

COMMUNE DE GENNES	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
<p><i>Nombre de Conseillers :</i> <i>En exercice : 15</i> <i>Présents : 14</i> <i>Votants : 15</i> <i>Procuration : 1</i></p> <p><i>Date de convocation :</i> 07/04/2026</p> <p><i>Date d'affichage :</i> 14/04/2026</p>	<p>Le treize avril deux mille vingt-six à vingt heures zéro minutes, le Conseil municipal, convoqué légalement, s'est réuni à l'Espace de la Combe d'Argent</p> <p>Membres présents : Jean-Baptiste AUBRY, Sandrine BROUSSAUDIER, David FLEURY, Martin KUNSTLER, Elodie LACROIX, Jean-Michel LHOMMÉE, Adrien LUGAGNE, Thierry MOREL, Stéphanie PANTANI, Anne-Sophie PARRIAUX, Laurent ROPERS, Béatrice SOITTOUX, Aurélie SUZON, Martine VUILLECARD MORALES</p> <p>Membres excusés : François GUILLAUME pouvoir à Martin KUNSTLER</p> <p>Membres absents :</p> <p>Participait également : Audrey CHOUFFE, secrétaire générale de mairie</p> <p>Secrétaire de séance : David FLEURY a été élu secrétaire de séance</p>

➤ 260404 : Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Le maire expose aux membres du Conseil Municipal les conditions de constitution de la commission communale des impôts directs (CCID) qui doit être effective dans un délai de 2 mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de la commune. Cette commission doit être composée :

- de 12 noms de commissaires titulaires potentiels et 12 noms de commissaires suppléants potentiels, la population de la commune étant inférieure à 2 000 habitants.

Cette commission tient une place centrale dans la fiscalité directe locale : elle a notamment pour rôle de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensés par l'administration fiscale. Elle participe par ailleurs à la détermination des nouveaux paramètres départementaux d'évaluation (secteurs, tarifs ou coefficients de localisation) pour la révision des valeurs locatives des locaux professionnels. La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal

Le Conseil municipal propose à l'unanimité une liste de 15 personnes (liste jointe), et propose de compléter la liste des commissaires suppléants potentiels à partir d'une diffusion transmise à la population, parmi lesquelles la DGFIP désignera les commissaires titulaires et suppléants.

TITULAIRES		SUPPLÉANTS	
Nom	Prénom	Nom	Prénom
LHOMMÉE	Jean-Michel	KUNSTLER	Martin
PARRIAUX	Anne-Sophie	BROUSSAUDIER	Sandrine
VUILLECARD MORALES	Martine	MOREL	Thierry
ROPERS	Laurent		
PANTANI	Stéphanie		
GUILLAUME	François		
SUZON	Aurélie		
FLEURY	David		
LACROIX	Elodie		
LUGAGNE	Adrien		
AUBRY	Jean-Baptiste		
SOITTOUX	Béatrice		

Les membres du Conseil municipal approuvent à l'unanimité les délégations du Conseil municipal au maire
POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
L'original est signé par les membres présents.
Copie certifiée conforme.
Acte rendu exécutoire par transmission en Préfecture

Le maire
Jean-Michel LHOMMÉE

